

Mémoires du prince de la coke : à cause du cirque de Dupont-Moretti j'ai fait 3 ans de taule !

écrit par Dan Corbet | 14 août 2020



Ci-dessous un extrait du [prince de la coke, dealer du Tout Paris](#) (T2), par Gérard Fauré, Edition Nouveau Monde, qui présente le nouveau Ministre de la Justice dans ses oeuvres...

Cela va mettre de l'eau à notre moulin concernant notre nouveau garde des sceaux...

Gérard Fauré aussi bien pour le premier tome que pour le second n'a jamais été cité à comparaître pour diffamation. Tout ce qu'il dit est factuel et peut être vérifié...

Chapitre 15

Retour aux affaires et à la case prison

La vie avait repris son cours, quand, en 1992, un an après ma sortie de prison, je retombais avec 50 grammes de coke que j'avais achetés pour ma consommation personnelle en Hollande, ce qui me valut à nouveau trois années de prison grâce au plus mauvais avocat que j'ai pu connaître : maître Dupond-Moretti.

En principe, la peine préconisée par n'importe quel procureur de France aurait dû être de dix-huit mois de prison. Dans le Nord comme dans le Sud. Mais pour mettre toutes les chances de mon côté, je décidais d'embaucher le meilleur avocat de la région, dans l'espoir de réduire ma peine. A cet effet on me conseilla le tonitruant Dupond-Moretti, m'assurant que pour une si petite affaire il me ferait sortir en liberté provisoire *illico presto*.

Conseil que je suivis. Pour mon plus grand malheur ! Car c'était un fou furieux toujours sûr de son fait, qui aurait mieux fait de se lancer dans le théâtre plutôt que de se faire avocat (c'est ce qu'il a fait en jouant au théâtre !) Avec sa voix, sa prestance, son bagout, il aurait percé et aurait évité toutes les misères qu'il a pu occasionner à ses clients au cours de sa carrière.

Avec un tel avocat, on a tendance à se croire en sécurité, mais devant un parterre de magistrats qui veut votre peau on est perdant à tous les coups car ce sont toujours eux qui ont le dernier mot. Le problème avec Dupond-Moretti, c'est qu'il vous fait croire qu'il est là pour vous défendre alors qu'en réalité il n'est là que pour être vu et entendu. Par le public, car les juges, échaudés par son comportement et son agressivité, ne l'écoutent plus.

Avec un tel avocat qui, comme Mac-Mahon, déclare : *"Après moi le déluge"*, on peut s'attendre à tout car le déluge après mon passage est forcément au rendez-vous.

Du bruit, il en fait beaucoup. Des insultes, des reproches, des insinuations désagréables, il sait les faire en évitant à chaque fois l'outrage à magistrat. Seulement, au bout du compte, les magistrats énervés, ne pouvant se venger sur lui, se vengent sur ses clients ce qui ne le dérange pas outre mesure. Du moment qu'il a fait son cinéma, il est content. Que son client prenne des années, il s'en fout royalement ! Et si vous osez lui en faire la remarque, il vous rétorque : **“Ce n'est pas gave, à l'appel on fera mieux”**, sachant qu'il vous déconseillera formellement de faire appel au moment de prendre la décision.

Pour ma part je peux dire que je regrette vraiment de l'avoir sollicité pour ma défense. Tout le long de sa **“plaidoirie”**, j'ai eu la gorge serrée et le cœur qui battait à mille à l'heure.

Ce rouleau compresseur prenait un malin plaisir à tenir tête aux magistrats, se foutant royalement des suites.

Il se fait une réputation sur le dos des autres, voilà tout, cet avocat des causes perdues qui, quand vous lui faites remarquer que c'est vous qui allez les faire ces années, vous répond : **“Mais de quoi vous plaignez-vous ? Vous avez gagné une année de plus, vous devriez me remercier”**. C'est tout bénéfice pour vous et toutes taxes comprises ! Pauvre type !

C'est exactement ce qu'il m'a dit quand je lui ai dit au tribunal d'Avesnes sur Helpe que j'avais pris le double de ce que le procureur avait requis, à savoir trente-six moi au lieu de dix-huit, alors qu'en général un justiciable prend toujours moins que ce que le procureur a requis.

Dupont-Moretti, à peine entré dans la salle, s'en était pris au président qui arrivait tout juste de Paris :

- Vous êtes nouveau ici, lui balança-t-il d'un ton agressif. C'est bien mais il faut que vous sachiez qu'avec moi ça ne rigole pas...

- Avec moi non plus ! Lui répondit le président du tribunal. Alors gardez-vous de me provoquer, car j'ai entendu parler de vous et de vos provocations, et je vous préviens, je n'ai pas l'intention de laisser passer le moindre manque de respect.

Au délibéré, Moretti alla boire un verre au bar du coin. Moi, je restai seul dans mon box. Satisfait de la requête du procureur qui était lui aussi resté dans le sien, je l'interpellai pour le remercier de n'avoir pas été trop méchant avec moi.

- Ne vous réjouissez pas trop vite monsieur Fauré... Si j'ai estimé que vous ne méritiez pas plus de dix-huit mois, je ne suis pas sûr qu'il en ira de même pour le président que votre avocat a foutu gravement en colère. Pour moi vous avez déjà fait dix-huit mois de détention, et j'estime vu votre bonne conduite et les bons rapports que j'ai reçus sur vous que cela suffisait. En temps normal le président m'aurait suivi allègrement, mais là après en avoir décousu avec Moretti, je ne suis pas sûr qu'il soit bien disposé à votre égard.

Quelle déception ! Moi qui me voyais déjà dehors après la requête du procureur... Il aura fallu que ce char d'assaut d'avocat débarque dans ce tribunal pour que tout change. Car au lieu de plaider gentiment ma cause auprès du président, Dupond-Moretti l'apostropha brutalement juste pour lui montrer qu'il était le patron :

- Attention à ce que vous allez décider au délibéré monsieur le président, lui dit-il d'une voix tonitruante, parce qu'avec moi ça ne va pas être facile. Vous ne me connaissez pas parce que vous venez d'arriver, mais ici tous les magistrats savent qui je suis et font très attention à ce qu'ils font. D'ailleurs votre prédécesseur est parti à cause de moi, c'est vous dire...

Le président n'en revenant pas d'un tel discours se leva et cria :

- Qui que vous soyez, maître, vous ne me faites pas peur et si vous continuez à me parler ainsi je vous colle un outrage à magistrat et vous envoie directement en prison pour six mois. Parce que c'est moi qui commande dans ce tribunal, ne l'oubliez pas ! Alors taisez-vous quand ce n'est pas à vous de parler attendez que je vous parle pour répondre. C'est clair ?

Dupond-Moretti voyant qu'il avait affaire à plus dur que lui se tut, mais le mal était fait. Les mots étaient dits, la sentence n'allait pas tarder à venir.

Sur ce le président se leva et, suivi de ses assesseurs, se rendit dans la salle des délibérés pour statuer sur mon sort.

Moi, nerveux, je révisais ma peine de prison à la hausse. J'avais compris que Moretti avait été trop loin et que l'addition allait être douloureuse.

Voyant mon désarroi, le procureur M. Lesigne, désolé pour moi, vint me voir dans mon box : ***"Monsieur Fauré, après cet échange d'amabilités entre le président et votre avocat, sachez que allez écoper du double, car votre juge voulant montrer à Dupond-Moretti qui est le maître ici va s'en prendre à vous..."***

Et c'est exactement ce qu'il s'est passé. Alors, bon avocat, un homme qui ne pense qu'à lui et se fait une réputation sur le dos de ses malheureux clients ? Permettez-moi d'en douter.

Cet homme est un rustre, un ours mal léché, un égoïste et j'en passe et des meilleures...

Il pousse de grands cris mais n'obtient jamais quelque chose de positif, sauf si le client est vraiment innocent.

En ce qui me concerne, la seule chose qui l'a intéressé c'était la teneur en *free-base* ([\[1\]](#)) de ma cocaïne et le

résultat des analyses. Je l'ai rembarqué un peu brutalement lorsqu'il m'a demandé, la seule fois qu'il est venu me voir en dix-huit mois, les résultats des analyses de la coke prise sur moi. Elle était pure à 98%. Mais comme j'avais senti qu'il n'était venu que pour parler de ça, et pas de mon affaire, j'ai refusé. Il a dû en prendre ombrage et se sentir insulté.

En vérité je n'ai pas d'autres arguments pour expliquer son comportement avec le président, qui ne m'avait pas l'air méchant, au premier abord.

Merci monsieur, pour votre numéro de cirque ! On a bien rigolé. Votre gigantesque show, dont on ne savait pas vraiment qui était la star car tout le monde se disputait le premier rôle, vous en particulier et les magistrats nous a bien amusés.

Dans votre rôle d'avocat vous ne vous êtes pas comporté en potiche comme le font beaucoup de vos confrères, c'est vrai ! Aussi vous n'avez fait ni tapisserie ni figuration, comme le font presque tous les avocats dans les prétoires, je vous l'accorde. Mais à quoi votre prestation a-t-elle servi ? A impressionner le public ? A vous faire mousser ? J'ai connu pas mal de mecs en prison qui après vous avoir pris pour leur défenseur l'ont regretté amèrement.

Moi qui croyais avoir fait le tour de cette profession, je n'en revenais pas de découvrir en Dupond-Moretti un spécimen comme je n'en avais encore jamais vu.

[1] Le **Free base** (de l'anglais "base libre") est un psychotrope illicite (une **drogue**). Très proche du crack, c'est une forme dérivée particulièrement puissante et toxique de la cocaïne. Il s'absorbe par inhalation buccale.